

## Gestion des déchets

Affaire suivie par :  
Géraldine WALIENNE  
04 74 89 58 39  
infotri@c-or.fr

Habitants du territoire  
de la Communauté de l'Ouest Rhodanien

Tarare, le 8 avril 2024

Nos réf. : GW / GD-D24-0450

Objet  
Contrôle d'accès en déchèterie

Madame, Monsieur,

La Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien (COR) va installer un système de contrôle d'accès automatisé par lecture de plaque minéralogique sur cinq déchèteries du territoire (Amplepuis, Cours, Saint-Marcel-l'Éclairé, Saint-Nizier-d'Azergues et Thizy-les-bourgs).

Cette modernisation des déchèteries permettra :

- de maîtriser les tonnages en réservant l'accès des déchèteries aux seuls habitants des 31 communes de la COR ;
- d'améliorer les conditions d'accueil en favorisant la disponibilité des agents de déchèterie pour mieux accompagner les usagers dans leur tri ;
- et enfin de produire des données précises quant à la gestion des différents sites.

Des barrières seront installées à l'entrée de chaque déchèterie. Elles seront équipées d'une caméra permettant la lecture de la plaque d'immatriculation de votre véhicule.

Le fonctionnement de ce contrôle d'accès nécessite de votre part une inscription au préalable avec création d'un compte personnel et/ou professionnel :

- via la plateforme dédiée en ligne, disponible sur [ouestrhodanien.fr](http://ouestrhodanien.fr) ou via le QR code suivant :



- en format papier pour les personnes ne possédant pas internet et pas d'adresse de messagerie électronique. Des formulaires papier sont également disponibles dans votre mairie, dans les déchèteries et au siège de la COR.



Il vous est aussi possible de réaliser votre inscription :

- au sein des Points information médiation multi-services (PIMMS), sur rendez-vous uniquement, à Amplepuis (tél. : 04 74 63 25 94), Cours (tél. : 04 69 36 01 32) et Lamure-sur-Azergues (tél. : 06 41 92 91 92) ;
- à la Maison France Services à Tarare, du lundi au vendredi de 9 h à 12h15 sans rendez-vous ou du mardi au jeudi de 13h30 à 17h sur rendez-vous (tél. : 04 26 10 84 22) ;
- auprès de Mme Delorme, conseillère numérique en mairie de Thizy-les-Bourgs (tél. : 06 60 53 12 89 ; melanie.delorme@thizylesbourgs.fr).

Les dossiers papiers seront à déposer ou à envoyer par voie postale à : COR - Service Gestion des déchets  
- 3 rue de la Venne - 69170 TARARE.

Votre inscription nécessite un délai de validation. C'est pourquoi, il vous est recommandé d'anticiper votre inscription et de privilégier le mode d'inscription en ligne.

Lors de votre inscription, des pièces justificatives seront à fournir, notamment :

- un justificatif de domicile ;
- la carte grise de vos véhicules ;
- un extrait K-bis (pour les professionnels) ;
- une attestation de l'employeur (pour un véhicule de fonction).

Les inscriptions pourront être réalisées à partir du mercredi 10 avril 2024.

Pour tout renseignement, un numéro vert sera mis en service du 10 avril au 10 octobre 2024, du lundi au vendredi de 9h à 17h : 04 72 25 10 45 (gratuit pour l'appelant qui passe l'appel depuis un poste fixe ou un mobile).

Le dispositif de ce contrôle d'accès automatisé sera opérationnel à compter du mois de septembre 2024. À partir de cette date, vous ne pourrez donc accéder à l'une de ces cinq déchèteries que si vous avez réalisé votre inscription au préalable.

Je vous remercie de votre collaboration et de l'attention que vous porterez à ce courrier.

Je vous prie de recevoir Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président

Patrice VERCHÈRE

Pour le Président,  
Le Vice-Président Délégué  
René PONTET

